

© Le Temps; 22.01.2015

Suisse & Régions

## « Temps Présent »: l'affaire Giroud pour ceux qui n'ont pas tout compris

**Sur la base des documents de l'enquête fiscale fédérale et du Contrôle suisse des vins, la RTS décortique les volets du scandale**

**Yelmarc Roulet**

Un volet viticole, un volet fiscal, un volet politique. L'affaire Giroud, c'est tout ça, ce qui la rend explosive mais aussi complexe.

Le principal mérite du Temps Présent diffusé ce jeudi soir est sans doute de décortiquer ces divers volets, les deux premiers en particulier, et d'explorer les liens qu'il peut y avoir entre eux. Sur la base des documents de l'enquête fiscale fédérale et du Contrôle suisse du commerce des vins (CSCV), toute l'affaire a été reprise avec l'intention de la restituer dans sa complète dimension.

L'accent est mis d'abord sur un marché du vin hors contrôle. Alors que des coupages à 18%, 19%, voire 29% ont été identifiés, au lieu des 15% autorisés, sur des lots totalisant 350 000 litres, Dominique Giroud a échappé à toute sanction. Comment est-ce possible? Les informations communiquées par le CSCV au chimiste cantonal de l'époque n'ont pas été transmises à la justice. «La police du vin verbalise, mais n'a pas de compétence pour sanctionner», explique, frustré, le directeur du CSCV. Et si un canton ne réagit pas? Long silence embarrassé d'un responsable de l'Office fédéral de l'agriculture.

Dans cette affaire, ce sont les inspecteurs de l'Administration fédérale des contributions (AFC) qui ont découvert le pot aux roses. L'émission explique les fausses factures qui ont servi à vingt reprises, selon les propres mots du viticulteur, à «justifier des flux envers le contrôle suisse du vin». Ces achats au noir concernaient-ils aussi du raisin au noir issu des surplus? Temps Présent pose la question sans pouvoir le prouver.

Les infractions fiscales ont valu à Dominique Giroud une peine de 180 jours-amendes à 300 francs avec sursis. L'AFC lui a infligé une reprise d'impôt de 9,5 millions de francs, dont 2 millions à titre d'amende. A-t-il déjà payé? Jean-Michel Cina, le président du gouvernement valaisan, ne peut répondre.

Au moins ce ministre accepte-t-il de rencontrer l'équipe de la RTS, contrairement à Maurice Tornay, protagoniste du volet politique de l'affaire. L'actuel chef des finances cantonales révisait les comptes de l'homme d'affaires. «C'est dans Le Temps que j'ai appris l'existence de la société des îles Vierges», le voit-on assurer sur des images d'archives, tandis que Marie Parvex, notre correspondante en Valais, apparaît dans le reportage comme «celle qui a été la première à soulever le lièvre».

Maurice Tornay n'est pas le seul à avoir fermé sa porte. Dominique Giroud n'est présent qu'à travers ses aveux aux limiers de l'AFC ou de précédentes déclarations de son porte-parole, Marc Comina. Bien d'autres interlocuteurs sollicités ont refusé de témoigner. «Ce qui semble

indiquer que Dominique Giroud a gardé une capacité d'intimidation», nous dit Pietro Boschetti, l'un des auteurs de ce travail de trois mois.

Avant même sa carrière fulgurante dans le vin, Dominique Giroud s'était fait connaître comme adversaire de l'avortement et des gays. Cela permet à la RTS d'épingler ce «prédicateur moralisant» pour avoir lui-même violé les commandements de l'honnêteté vinicole et fiscale. Mais la conclusion n'exclut pas le pardon, alors que défilent d'anciennes images de Dominique Giroud à Ecône: «A la suite de cette affaire, la surveillance de l'obscur marché suisse du vin sera revue de fond en comble, et ça, c'est un bien.»

Affaire Giroud, du vin en eaux troubles, «Temps Présent», RTS, jeudi à 20h10.